



by Izimmo, filiale immobilière du
Credit Mutuel ARKEA

Vendre avec un conseiller immobilier Liberkeys

Liberkeys et ses conseillers vont tout mettre en oeuvre pour vendre votre bien rapidement, sereinement et au meilleur prix :

Estimation / Mise en vente :

- Estimation au prix juste via notre technologie, notre expertise locale, les données immobilières du marché
- Choix avec vous de la meilleure stratégie de vente
- Aide à la réalisation des diagnostics

Mise en commercialisation du bien :

- Photos pro, visite virtuelle, plan 2D
- Diffusion auprès de notre base acheteurs en avant-première et sur le site liberkeys.com
- Diffusion sur plus de 30 portails dont SeLoger, leboncoin, Bien'ici... avec un budget pour remonter votre bien en tête de liste et ainsi maximiser sa visibilité

Recherche du meilleur acheteur :

- Qualification systématique des personnes souhaitant acheter en vérifiant leur solvabilité et leur projet
- Visite organisée et gérée par l'agent pour une très bonne présentation du bien
- Gestion de la négociation pour maximiser votre net vendeur jusqu'à l'offre acceptée

Sécurisation de votre vente jusqu'à l'acte authentique :

- Mise en relation des notaires
- Soutien sur la partie juridique

Le barème maximal applicable par Liberkeys est décrit ci-dessous. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Agent Liberkeys pour échanger avec lui sur ce point.

Pour rappel, **nos honoraires ne sont qu'au succès**. Si nous ne vendons pas votre bien, vous n'avez rien à déboursier.

	Honoraires TTC* maximums, pour un mandat exclusif	Honoraires TTC* maximums, pour un mandat simple
0 - 90 000€	10 000€	12 000€
90 001€ - 120 000€	9%	10%
120 001€ - 250 000€	8%	9%
250 001€ - 400 000€	7%	8%
400 001€ - 600 000€	6%	7%
Supérieur à 600 000€	5%	6%

Dans le cas des terrains, parkings, Liberkeys a une commission maximum de 10%.

*TVA applicable de 20% en France métropolitaine au 1er avril 2023.

Honoraires valables à compter du 1er avril 2023 pour la vente d'un bien immobilier. Les honoraires sont calculés sur le prix du net vendeur. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire dans le mandat de vente.